



Auxiliaire de vie auprès d'une personne âgée

Par **JERMICK87**, le **25/09/2010** à **07:58**

Bonjour,
Je travaille auprès d'un Monsieur âgé de 91 ANS, je n'ai aucun contact téléphonique ou autres avec les quatre enfants de cette personne. C'est un Monsieur avec train de vie aisé, alors par son intermédiaire je sais que certains de ses enfants pensent que j'ai une influence sur lui. Ce Monsieur a toutes ses facultés pour réfléchir. Egalement, j'ai appris par ce Monsieur que l'une de ces filles, a fait une analyse de mon écriture et qu'il en ressort que ne je suis pas fiable. J'aimerais savoir comment je dois agir.
Bien respectueusement

Par **mimi493**, le **25/09/2010** à **15:11**

Soyez prudente, n'acceptez pas d'avoir une procuration. S'il vous donne de l'argent pour faire des courses, notez tout sur un cahier (la somme donnée, la somme dépensée, la somme redonnée, avec les tickets de caisse agrafés et faites signer le monsieur avec la date de sa main, pour chaque entrée dans le cahier)
Sinon, il faut avoir la preuve de l'analyse graphologique.